



13 décembre 2021

Communiqué de presse

## Installation du nouveau conseil d'administration du Parc national de la Vanoise

**Ce 9 décembre, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est réuni à Saint-Pierre d'Albigny, en présence du préfet. Cette séance a été consacrée en grande partie à l'installation du nouveau conseil d'administration et ses membres, nommés pour 6 ans, et à l'élection de la présidence. Rozenn Hars a été réélue Présidente du conseil et Christophe Roulier a été réélu Vice-président.**



© PMV - C. Chillet

Après ces élections, les administrateurs ont désigné les membres du bureau et les membres de la commission de suivi des marchés. Les instances du Parc sont donc en place.

Poursuivant l'élan des travaux engagés depuis plus de 5 ans avec la dynamique « Bien vivre ensemble en Vanoise », le Parc engagera une contractualisation partenariale avec le territoire. La période récente a montré l'intérêt porté par nos concitoyens pour un espace montagnard préservé, et une attirance pour des activités de pleine nature, au quotidien, écoresponsable et associant une sensibilisation à l'environnement. Un contexte favorable pour décliner les vocations du Parc au service du territoire.

Une série de rencontres avec les communes et les acteurs du territoire, associant la Présidente Rozenn Hars et le nouveau directeur Xavier Eudes, est prévue dans les semaines et mois à venir afin d'engager le Parc dans l'action. Une nouvelle mandature qui portera haut les enjeux d'avenir pour le Parc, que ce soit pour le maintien de sa biodiversité emblématique, pour favoriser l'éco-citoyenneté de tous les publics ou pour la transition du territoire vers une dynamique partagée d'activités et de développement durables.

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise est l'expression de la gouvernance locale. Il est renouvelé tous les 6 ans et comprend 42 membres, dont 7 représentants de l'État, 18 représentants des collectivités territoriales dont 12 maires, 16 personnalités : le Président du conseil scientifique du Parc, 8 personnalités à compétence locale nommées sur proposition du préfet de la Savoie, 7 personnalités à compétence nationale ou représentant des organismes à compétence nationale, 1 représentant du personnel de l'établissement Parc.





© PNV – C. Chillet



© PNV – C. Chillet

**Contact presse :** Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46  
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

